

Tarifs LJC 2015

Centre de loisirs et Centre Sportif

Vacances scolaires



Tarifs 1/2 journée avec ou sans repas				
Tranche	Quotient Familial	1er enfant	2ème enfant	A partir du 3ème enfant
1	0 à 665	4,80 €	4.32 €	3,84 €
2	666 à 913	6,70 €	6,03 €	5,36 €
3	914 à 1161	8 €	7,20 €	6,40 €
4	1162 à 1409	9,10 €	8,19 €	7,28 €
5	1410 et au-delà	10,60 €	9,54 €	8,48 €
	Hors Communauté de Communes	12 €	12 €	12 €

Tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2015

La dégressivité du tarif augmente jusqu'au 3ème enfant

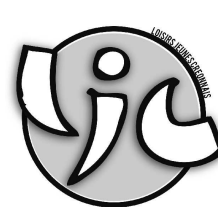
L'accueil en 1/2 journée n'est pas acceptée pour le Centre Sportif et les enfants de plus de 6 ans



Tarifs LJC 2015

Centre de loisirs et Centre Sportif

Vacances scolaires

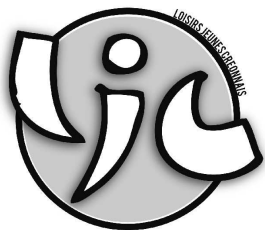


Tarifs journée avec repas				
Tranche	Quotient Familial	1er enfant	2ème enfant	A partir du 3ème enfant
1	0 à 665	6,80 €	6,12 €	5,44 €
2	666 à 913	9,60 €	8,64 €	7,68 €
3	914 à 1161	11,50 €	10,35 €	9,20 €
4	1162 à 1409	13,20 €	11,88 €	10,56 €
5	1410 et au-delà	15,20 €	13,68 €	12,16 €
	Hors Communauté de Communes	20 €	20 €	20 €

Tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2015

La dégressivité du tarif augmente jusqu'au 3ème enfant

L'accueil en 1/2 journée n'est pas acceptée pour le Centre Sportif et les enfants de plus de 6 ans



NOUVELLE TARIFICATION

A partir de janvier 2015, pour les vacances scolaires

Nos tarifs seront calculés selon 5 tranches tarifaires, avec des tarifs dégressifs pour les 2^{ème} enfant, 3^{ème} et suivants :

- Le tarif à la journée s'échelonne entre 6.80€ et 15.20€ pour un enfant (voir notre grille tarifaire au verso)
- Un tarif à la demi-journée sera proposé *exclusivement* pour les enfants de maternelle
- Le calcul de ce tarif sera basé principalement sur le quotient familial de la CAF. Il est donc nécessaire de nous fournir votre numéro d'allocataire, même si vous ne percevez aucune allocation particulière de la part de la CAF

A défaut, nous nous baserons sur votre avis d'imposition (à fournir impérativement avant fin janvier 2015)

Les familles qui ne fourniront aucun de ces documents seront assujetties au tarif de la tranche 5

Pour rappel, depuis Septembre 2014, pour les mercredis, la demi-journée est facturée selon 5 tranches tarifaires

- Les tarifs varient entre **2.70€** et **8.10€**
- Pour le secteur Sports, les mêmes tarifs s'appliquent, mais un **repas** est facturé au prix de **3€**
- Ces tarifs sont valables jusqu'au mercredi 1^{er} juillet 2015